



Déclaration préalable de la CGT au CST du 7 avril 2025



Le budget d'austérité du gouvernement a eu un impact significatif sur la fonction publique. L'austérité, mise en place pour maîtriser les dépenses publiques, a souvent entraîné des réductions de moyens et une rationalisation des services, ce qui a affecté tant les conditions de travail des fonctionnaires que la qualité des services publics.

Depuis plusieurs années, les différents gouvernements successifs ont cherché à réduire le nombre de fonctionnaires,

Des suppressions de postes dans les ministères et les collectivités territoriales ont été annoncées, dans le but de réduire les dépenses publiques. Cela a conduit à des charges de travail plus lourdes pour celles et ceux qui restent, ce qui a généré de la frustration et une baisse de motivation au sein de la fonction publique.

Le gel des salaires des fonctionnaires a été un point de tension majeur. De nombreuses augmentations prévues ont été suspendues, et les primes et autres droits acquis ont été réduits ou non revalorisés. Cela a également eu des conséquences sur le pouvoir d'achat des agents publics, en particulier pendant des périodes d'inflation.

Au prétexte d'une économie de guerre, celles et ceux qui gouvernent dans l'illégitimité la plus totale veulent imposer une guerre sociale au monde du travail. 800 milliards d'euros seraient ainsi mobilisés par les 27 pays membres de l'Union européenne, dont 40 milliards pour la France, pour financer des dépenses et l'industrie militaires.

Pour permettre un tel financement, le Président de la République, son gouvernement et ses alliés, serviteurs toujours zélés du grand capital et des organisations patronales, accentueraient les politiques d'austérité budgétaire tout en faisant travailler toujours plus le monde du travail.

Ainsi, après l'instauration d'un jour de carence, après le vol de congés suite au passage forcé aux 1 607 heures annuelles, après le vote de la loi scélérate portant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, sans oublier les mesures restrictives à l'égard de la Sécurité Sociale couplées au déremboursement de certains soins et médicaments, le gouvernement décide de punir les agents malades en leur faisant subir une baisse de 10 % du taux de remplacement de rémunération pendant les arrêts maladie depuis le 1er mars 2025. L'impact de cette baisse de 10 % sur les rémunérations des agents entraîne également une baisse des régimes indemnitaires, une baisse des cotisations pour la retraite et constitue une attaque supplémentaire portée au financement de notre caisse nationale de retraite, la CNRACL.

La page d'une discussion prétendument « sans tabou » ou encore « sans totem » sur les régimes de retraite vient d'être refermée par François Bayrou, Premier Ministre, en affirmant : « La retraite à 62 ans, c'est non. »

Une fois de plus, c'est la démocratie dans ses dimensions politique et sociale qui est piétinée. Les richesses produites par le monde du travail seraient mobilisées pour mieux casser nos systèmes de protection et de sécurité sociale, nos services publics, notre fonction publique et ses agents.

Cette situation n'a que trop duré, et cette politique demeure parfaitement inacceptable tant elle est aux antipodes des attentes et besoins très majoritairement exprimés. D'autres choix doivent être opérés dans l'intérêt général par une plus juste répartition des richesses produites.



**Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail**
10 rue Joséph SERLIN 69001 LYON
Tél : 04 72 10 39 46
Cgvillede lyon.fr



FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !